



AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERÊT

Date de réception de l'avis : Numéro d'identification :

PARTIE RESERVEE A L'ORGANE DE PUBLICATION

AVIS DE PUBLICITE

Mise à disposition des locaux de l'ancienne crèche Rita Garsani

1. Objet

La commune de La Plaine des Palmistes lance un appel à manifestation d'intérêt en vue de la mise à disposition des locaux de l'ancienne crèche Rita Garsani, au profit d'un porteur de projet d'accueil de la petite enfance, de l'enfance-jeunesse ou de l'accueil et service aux personnes âgées. En dehors de ces champs liés directement aux objectifs de la convention territoriale globale, toute proposition de valorisation du bien à caractère socio-éducatif ou économique sera étudiée par la commune.

2. Description des locaux

Adresse : 18 bis rue Aimé Payet, 97431 LA PLAINE DES PALMISTES

Surface : environ 650 m² sur 2 niveaux

Équipements mis à disposition : bâtiment, dépendances et biens selon inventaire à mettre à jour définitivement lors de l'état des lieux d'entrée

3. Conditions de mise à disposition

- Mise à disposition à titre onéreux, sous forme de convention d'occupation temporaire du domaine public
- Durée de l'occupation : 5 ans maximum
- Charges courantes (fluides, entretien courant, assurances) à la charge de l'occupant
- Aménagements éventuels à la charge de l'occupant, soumis à l'accord préalable de la commune

4. Porteurs de projet éligibles

Associations, entreprises, groupements ou structures de l'économie sociale et solidaire

5. Critères d'évaluation des propositions

- Qualité du projet envisagé et perspectives en termes de créations de nouvelles activités et d'emplois, dans la logique de redynamisation du territoire : 60 %
- Solidité financière et viabilité du modèle économique (compétences et références du porteur du projet, montage juridique et financier, solidité économique et financière du porteur de projet) : 35 %
- Modalités d'insertion de personnes privées durablement d'emplois et autres personnes au chômage, dans la continuité du projet Territoires Zéro Chômeur Longue Durée auquel la commune est candidate : 5 %

6. Contenu du dossier de manifestation d'intérêt

- Lettre de manifestation d'intérêt
- Présentation du porteur (statuts, Kbis ou déclaration en préfecture, références ou projets à venir)
- Note de projet détaillant les attendus du point 5
- Budget prévisionnel et plan de financement
- Attestations d'assurance et de régularité fiscale et sociale

7. Calendrier de l'AMI

Publication : début octobre 2026

Visite des locaux : sur rendez-vous

Date limite de dépôt : 30 décembre 2026

Analyse et auditions : janvier 2027

Désignation de l'occupant : février 2027 (date prévisionnelle)

Date limite de réception des intérêts : 30 décembre 2026 à 12 heures (heure locale)

Tout intérêt manifesté postérieurement à cette date ne sera pas pris en compte.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 30 septembre 2026

Le Maire
Johnny PAYET